## Administration financière-Loi

Pourtant, le budget est également important pour les députés des deux côtés. Il ne s'agit pas de deux camps qui s'opposent, ni pour les députés de partir en guerre contre les fonctionnaires. Lorsqu'ils s'asseoient dans les fauteuils réservés aux témoins, les fonctionnaires ne sont pas les cibles d'un quelconque jeu de massacre. Pourtant, on a presque l'impression qu'ils ont peur d'ouvrir la bouche, de crainte que nous ne les critiquions.

Presque tout ce que le gouvernement fait est dans l'intérêt de la population. Il y a des choses qu'on aimerait faire très différemment, il y en a qui ne correspondent à rien du tout, mais rien n'est parfait. Il n'y a jamais de résultats parfaits, mais pour l'amour du ciel, est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux que les rapports d'évaluation ou d'appréciation fondés sur le système du budget zéro soient fournis aux députés? L'examen des crédits serait non seulement plus agréable, mais incommensurablement plus intelligent.

Je ne siège pas ici depuis aussi longtemps que le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), cependant il y a déjà 20 ans que j'examine des crédits, et je pense que je sais me retrouver aussi bien que lui dans le Livre bleu. J'ai quand même le sentiment de manquer de connaissances, quand j'essaie de parler intelligemment, avec les fonctionnaires compétents, des raisons d'être ou de l'efficacité des programmes. Comment savoir si leur but est accompli? S'il faudra y mettre un terme dans un avenir prévisible? Comment les modifier au besoin? Si nous savions examiner plus rationnellement ces questions, nous ferions beaucoup mieux notre travail de député.

J'en ai discuté avec le contrôleur général. C'est ce dont il a été question au cours du bref moment où j'ai pu l'interroger. Je me suis surtout efforcé de lui expliquer mes conceptions à cet égard. Le contrôleur général m'a semblé très intéressé par cette idée.

Je m'attends de siéger de nouveau à la Chambre après les élections, que ce soit de ce côté-ci ou de l'autre côté, et je puis assurer aux députés que je continuerai de faire pression pour que ces rapports soient présentés. Mon effort en ce sens s'inscrit dans le cadre d'une campagne que mène mon collègue, le député de Peacer River (M. Baldwin), en faveur du droit de savoir. Je pense que les députés ont non seulement le droit mais le devoir de connaître les faits avant de porter un jugement, avant d'accepter, de modifier ou de rejeter les prévisions de dépenses du gouvernement.

## • (1632)

J'espère qu'après deux années de rodage, nous serons mieux en mesure d'évaluer le rôle du contrôleur général et les principes auxquels il obéit. J'espère que nous veillerons également, car je sais que le gouvernement n'acceptera pas l'amendement, à ce que ses fonctions ne soient pas modifiées pour le bénéfice immédiat du gouvernement, à supposer que les rapports du contrôleur général deviennent gênants. Nous savons comment, il y a quatre ou cinq ans, certains ministres ont voulu avoir la tête du vérificateur général—pas le vérificateur actuel mais son prédécesseur—parce qu'il avait osé critiquer ces programmes et leur mauvaise gestion. Il faut reconnaître cependant [M. Lambert (Edmonton-Ouest).]

que le vérificateur actuel s'est montré sévère à l'endroit de l'administration des programmes et des contrôles financiers et voilà pourquoi on a songé à créer le poste de contrôleur général.

J'avais espéré, à l'étape du comité et à cette étape-ci, voir le gouvernement finir par accepter l'amendement de mon collègue le député de Calgary-Centre (M. Andre), car il me paraît tout à fait raisonnable. Mais même quand ils paraissent raisonnables, le gouvernement a l'étrange habitude de s'opposer aux amendements de l'opposition. J'avais espéré voir une volteface, voir cette mauvaise habitude disparaître. C'est une sorte de psychose et je crois bien qu'elle fait partie de notre système. Je sais que dans le régime britannique, les ministres acceptent volontiers les amendements à l'étape du comité. Leur attitude n'est pas immuable. Ce n'est pas confesser une erreur que d'accepter un amendement. Peut-être est-ce simplement une meilleure façon d'exprimer les mêmes idées et, en y ajoutant à l'occasion un peu plus de vigueur.

J'avais donc espéré voir le gouvernement juger l'amendement acceptable, mais il n'en a pas été ainsi. J'espère donc avoir exposé le problème—cet amendement m'a permis de faire valoir mes vues sur la publication des résultats de l'évaluation des programmes du gouvernement entreprise par le Conseil du Trésor et le contrôleur général.

Je terminerai mon propos en demandant que le gouvernement, même à présent, accepte cet amendement. Il est étrange que le ministre qui parraine le bill ne soit pas présent à la Chambre.

## M. Lefebvre: Je suis ici.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Le secrétaire parlementaire est ici, mais, malheureusement, il ne peut définir la politique du gouvernement, et même s'il est le plus disposé à la Chambre à reconnaître mon point de vue et à accepter l'amendement, il ne peut rien y faire. Le fait même que le secrétaire parlementaire soit à cette étape chargé du débat montre bien que le gouvernement refuse à présent d'accepter tout amendement. Et c'est grand dommage. Là-dessus, tenons-nous en là, mais j'espère que les députés se souviendront de ce que j'ai dit cet après-midi.

M. Thomas H. Lefebvre (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) a repris les mêmes arguments que ceux que l'on déjà entendus à propos des fonctions du contrôleur général. Le président du Conseil du Trésor (M. Andras) et moi-même avons répondu à de nombreuses reprises là-dessus, d'une part pendant le débat à la Chambre et d'autre part au cours des séances du comité qui ont été consacrées à l'étude du bill C-10. Je n'ai pas l'intention d'y revenir, et j'invite les députés qui s'intéressent aux fonctions de contrôleur général à se procurer les exemplaires n° 7, 8 et 9 des comptes rendus du comité permanent des prévisions budgétaires en général, où l'on a déjà répondu avec beaucoup de précision aux arguments qui ont été avancés aujourd'hui et à d'autres occasions.